

Image not found or type unknown



Demande d'un certificat de nationalité

Par **kosa**, le **02/07/2011** à **00:24**

Bonjour,

Après un verdict favorable d'un recours en contentieux pour un certificat de nationalité, je viens de recevoir le certificat de non appel. Je voudrais savoir si je suis obligé de reconstituer un dossier pour demander le CNF ou si je présente seulement le certificat de non appel au greffe ?

Merci.